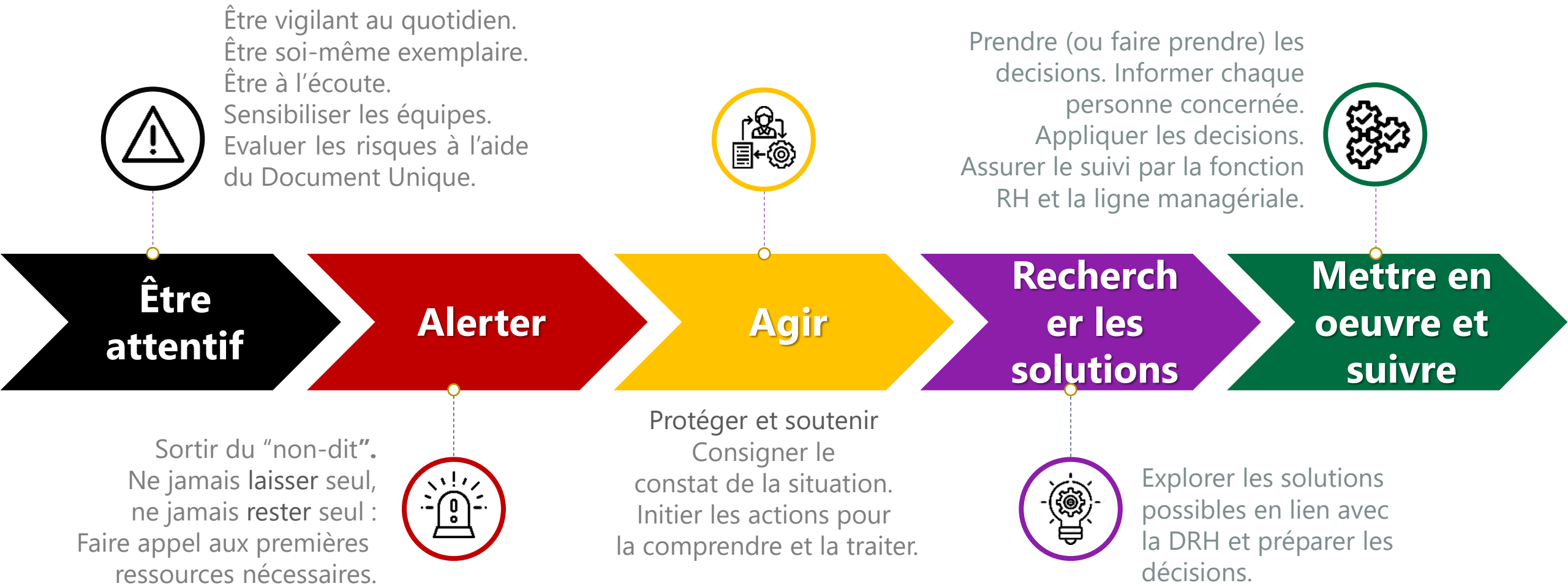


# Comment agir en pratique?



# Les signaux faibles qui doivent alerter

Ils peuvent être d'ordre physique...

Fatigue, maux de tête, douleurs musculaires, tensions

Troubles du sommeil

Troubles de l'appétit ou du comportement alimentaire

Hypertension artérielle, ....

ou psychique...

Atteinte à l'estime de soi, sentiment de moindre compétence

Stress, anxiété, nervosité, irritabilité

Troubles cognitifs, perte de mémoire

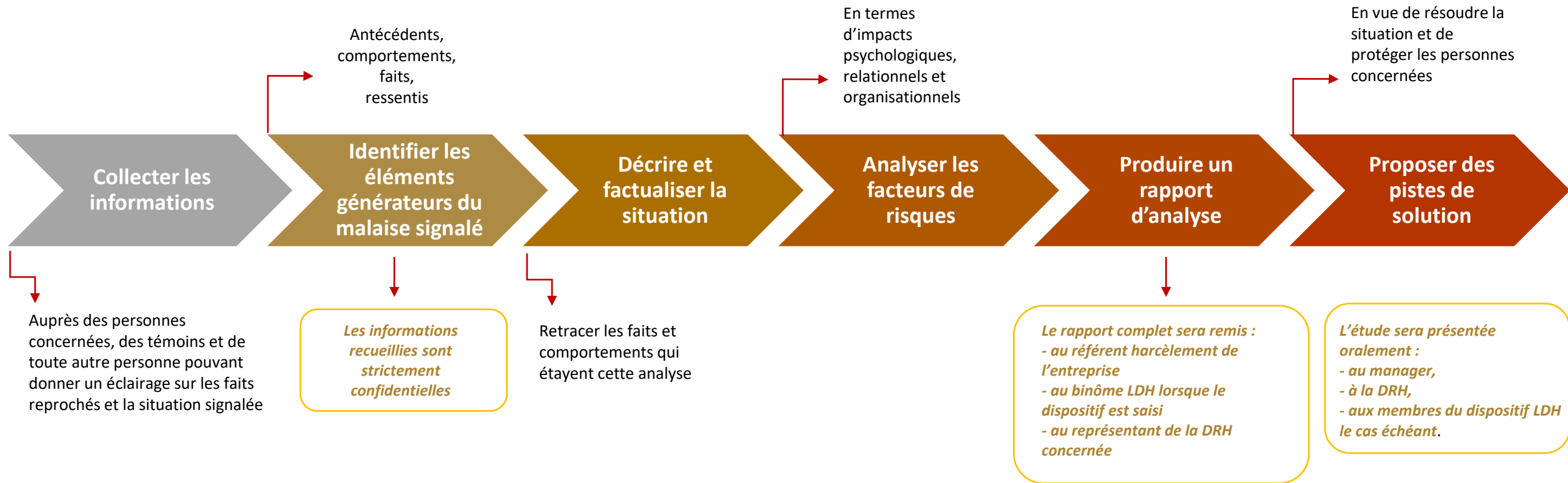
Repli sur soi, isolement, méfiance exagérée à l'égard de l'environnement

Cauchemars, stratégies d'évitement, crises d'angoisse

Conduites addictives

Dépression, tendances suicidaires, ....

# Les étapes d'une **investigation** menée par une DRH ou par un cabinet externe



**Les conclusions et décisions** seront présentées à chacune des personnes concernées, séparément.  
Un courrier sera envoyé à chacune d'elles, ce qui viendra clore le traitement du signalement par l'entreprise.

# Les interlocuteurs possibles

1

Écoute  
Information  
Orientation

Référents FTV

Médecins du  
travail

Animateurs  
Prévention  
Sécurité

Assistants  
sociaux

Acteurs du  
développement  
de la QVT

Psychologues  
du travail

Lanceurs  
d'alerte

2

Régulation  
Traitement

Représentants  
du personnel

Ligne  
managériale

Fonction RH

Lignes  
Directes  
Harcèlement

Méthode d'investigation commune

# Les interlocuteurs possibles à France Télévisions

## ➤ Les référents Harcèlement Moral et Sexuel

(Art. L 1153-5-1 du Code du Travail)

- **1 référent de l'entreprise : Xavier Froissart**

Son rôle : orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Il est l'interlocuteur privilégié des référents désignés par les CSE.

- **Des référents désignés par les comités sociaux et économiques de FTV :**

Rafaèle BOURGIER(CSE central et CSE Siège), Karine CEVAER(CSE France 3), Aldo FOGACC (CSE Corse), Olga ABLAVI-AMOUZOU (CSE Malakoff), Catherine BOUTET (Guyane), Danièle DAMBREVILLE (La Réunion), Eric DODEMAN (Saint Pierre et M), Corinne JEAN-JOSEPH (Martinique), Aminat OUIDAMEDINE (Mayotte), Jean-Yves POIRIER (Guadeloupe), Margareth TUAFAI (Wallis et Futuna), Patrick DURAND-GAILLARD et Marina DEROCHE ( Nouvelle Calédonie)

# Les interlocuteurs possibles à France Télévisions

## ➤ Les Lignes Directes Harcèlement

Point d'entrée direct et interne aux victimes et aux témoins

6 femmes et hommes volontaires, sélectionnés, reconnus et formés

Confidentialité du recueil des témoignages

Suivi des situations avec les acteurs RH

NOM	PRÉNOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
BENHAYOUN	Laurent	Directeur des Ressources Humaines de la filière Ressources Humaines	06 12 71 48 48
BESSIS	Catherine	Membre du réseau « Des images et des Elles »(*)	06 26 76 95 08
BOURGIER	Rafaèle	Représentante du personnel CGT	06 26 76 95 31
DROXLER	Emeline	Représentante du personnel FO	06 31 36 81 02
MAGEAU	Eric	Médecin du travail à MFTV	06 10 13 58 36
MAILLARD	Véronique	Directrice de la stratégie & de la prospective RH, membre du réseau « Des images et des Elles »	06 26 76 95 29

# Les interlocuteurs possibles à France Télévisions

## ➤ Les lignes d'écoute dédiées

Un.e psychologue du travail est à l'écoute des salariés 24/24 et 7/7 au **0800 503 204**. Une ligne d'écoute et de soutien est spécifiquement dédiée aux **managers** et acteurs RH au **0800 087 277**. Tous les échanges sont confidentiels.

## ➤ Le Service de Conseil et d'Assistance Sociale de France Télévisions (Responsage)

Une équipe d'assistants sociaux accueillent les salariés :

-par téléphone au **0800 94 12 21** du lundi au samedi de 9h à 18h, heure de Paris

-ou par internet via un espace bénéficiaire dédié en laissant un message pour être recontactés.

Le collaborateur est accompagné par un assistant référent. Il peut rappeler son assistant référent autant de fois qu'il le souhaite pour avoir des précisions ou poser de nouvelles questions. Tous les échanges sont confidentiels, et sans limite de temps.